



Taux moteurs de la cancérisation sociale et intégration des espaces décisionnels et innovants

DIBI Djibli Vincent

Université de Bouaké

Introduction

La situation de pauvreté dans les pays du Sud n'est pas une fatalité. Elle est certainement voulue et organisée par les Etats industrialisés et économiquement puissants. Ce qui amène DIABATE Moustapha¹ à dire qu'il n'y a pas de pays sous développés, mais il y a des pays dont le développement a été bloqué, il n'y a pas de pays pauvres, mais il y a des pays appauvris. De grandes puissances ont mis au point un système économique avec des instruments qui contribuent à affaiblir les jeunes Etats. Ces derniers deviennent, en conséquence, des pourvoyeurs permanents de matières premières en même qu'ils sont d'éternels marchés de produits finis pour les puissances occidentales. Les immenses ressources énergétiques, minières, agricoles et humaines des pays du Sud sont exploitées au profit des économies des pays du Nord. De tous les mécanismes d'exploitation mis sur pieds, nous avons identifié certains indicateurs socio- économiques considérés comme taux moteurs et stratégiques de la cancérisation sociale, des véritables outils d'accumulation et d'expropriation des richesses au seul bénéfice des nations industrialisées.

L'objet de cette étude est de présenter le mécanisme d'appauvrissement des pays du sud à travers les indicateurs (taux) stratégiques. Et le système de libération des capacités d'innovation. Ce système de libération vise l'utilisation des richesses de chaque pays au profit de ses populations.

Pourquoi ces taux ont été conçus et comment contribuent-ils à la paupérisation et à la misère dans les pays en voie de développement ? Comment l'intégration des espaces décisionnels et innovants peut surmonter les blocages qui résultent de la domination économique des pays industrialisés ?

¹ Diabaté Moustapha, *Modèle ivoirien de développement*, Thèse d'Etat, Université Sorbonne Panthéon, 1972



En tant qu'originaires d'un pays qui subit la domination, nous avons procédé par « enquête en immersion » à partir du vécu quotidien des effets pervers de l'économie de marché. Cette méthode a été appuyée par la recherche documentaire, avec pour ouvrage essentiel : L'œuvre monumentale de François Perroux parue sous le titre : *L'Economie du XXe siècle*².

La théorie à laquelle nous nous référons est celle du centre et de la périphérie. Le centre étant constitué des grandes puissances industrialisées dans lesquelles toutes les décisions d'ordre économique et politique sont prises. Le centre s'impose par son pouvoir militaire, économique, technologique et culturel. Quant aux Etats périphériques, ils représentent généralement les pays du sud qui sont des pourvoyeurs des matières premières et des marchés pour les produits finis des pays industrialisés.

D'autres auteurs comme De Bernis³ dans *Relations économiques internationales* et Jean Philippe Platteau⁴ à travers *Les économistes classiques et le sous-développement* ont enrichis cette démarche analytique du vécu des situations de paupérisation de la population ivoirienne. Les deux principales articulations de cette étude sont: les taux stratégiques de la cancérisation sociale et l'intégration des espaces décisionnels et innovants.

I- Quelques taux moteurs et stratégiques de la cancérisation sociale et de l'appauvrissement délibéré.

Les économistes ont élaboré des instruments de politiques économiques et de développement. Parmi ces indicateurs, certains dans leur application sont utilisés pour affaiblir les pays du tiers-monde notamment les taux d'échange élevés pratiqués par les banques des pays industrialisés qui attire les capitaux locaux voir nationaux. Par exemple, concernant les taux d'échange pour acheter un engin agricole (tracteur) qui coûtait 10 millions de FCFA en 1970, les pays du tiers monde mettent aujourd'hui plus de 200 millions de FCFA pour acquérir le même engin. C'est un surtravail demandé aux populations des pays pauvres .C'est la raison pour laquelle nous les qualifions de taux de cancérisation sociale et de

² PERROUX (F) : *L'Economie du XXe siècle*, PUF, Paris, 1961.

³De Bernis, *Relations économiques internationales*, in *Revue économique*, Vol 30, Numéro 3, 1979

⁴Jean Philippe PLATTEAU, *Capitalisme et Schizophrénie*, édition Minuit, 1980



l'appauvrissement délibéré des nations du sud. Ces taux indicateurs qui, au lieu d'être orientés dans le sens d'un développement réel, c'est-à-dire voués à la résolution des problèmes de pauvreté, favorisent et accentuent la misère des populations des pays en voie de développement. Quels sont-ils ?

Ce sont : le taux de change, le taux d'échange, le taux d'intérêt, le taux de pression fiscale, le taux de profit, le taux d'endettement.

1- Le taux d'échange

Le taux d'échange ou de détérioration des termes de l'échange désigne la relation entre l'indice des valeurs moyennes des biens exportés par un pays et l'indice des valeurs moyennes des biens importés. Lorsque ce taux est supérieur à 100, cela signifie que le pays vend plus cher qu'il n'achète et c'est une bonne condition pour lui, par contre lorsque le taux est inférieur à 100, cela signifie qu'il vend moins cher qu'il n'achète. C'est donc une mauvaise condition pour lui. En général, on dit qu'il y a détérioration des termes de l'échange pour un pays lorsque le prix des produits qu'il importe augmente plus vite que celui des produits exportés.

Pour illustrer le mécanisme, nous présentons l'exemple d'un pays qui vend à 100 frs le kg de café à l'étranger et achète à ce pays le mètre de tissu à 100 frs. Les termes de l'échange sont de $100/100=1$: ils sont bons.

Mais il peut arriver que le pays développé augmente le tissu à 200frs alors que le prix du kg de café demeure à 100 frs. Il y a là détérioration des termes de l'échange obligeant le pays sous développé à fournir deux fois plus d'efforts pour la même quantité de tissus.

C'est également le cas lorsque les prix des produits de base de premières nécessités connaissent une hausse alors que les salaires demeurent en l'état, entraînant souvent la grève des salariés. Dans le cadre des échanges, les pays sous développés n'ont en général aucun moyen de lutter contre ce mécanisme. Plusieurs raisons justifient cette impuissance.

- D'abord l'essentiel des exportations des Pays en Voie de Développement (PVD) est constitué par un seul ou un nombre de produits non consommables et que les PVD sont dans l'incapacité de transformer au plan national. Introduit depuis la colonisation leurs recettes représentent donc la source principale du revenu national.



- Ensuite, en dehors du jeu de la loi de l'offre et de la demande, il est à constater que les causes de la détérioration des termes de l'échange sont surtout économiques et politiques. Elle n'est que l'expression du jeu des forces en présence :
-Le prix des matières premières produites par les pays en développement sont fixés unilatéralement par des groupes monopolistiques des économies dominantes au niveau le plus bas alors que les prix des biens d'équipements produits par les pays industrialisés sont quant à eux, de plus en plus élevés et fixés par ceux-là mêmes qui les produisent.

Au regard de ses manifestations, la détérioration des termes de l'échange ne présente aucun effet positif pour les Pays en Voie de Développement ;

1) Elle entraîne d'énormes pertes de capitaux dans les PVD. Ainsi par exemple en Côte d'Ivoire, elle a accentué les pertes à hauteur de 1.047.534.300 frs de 1960 à 1965.

2° Elle modifie les structures du commerce extérieur des PVD principalement caractérisées par quelques produits de base, essentiel des recettes du revenu national, les efforts de diversification des productions nationales demeurant très timides.

3) Elle crée un déséquilibre entre le secteur agricole et le secteur industriel dans la plupart des PVD notamment en Amérique Latine, en Afrique et en Asie.

4) A cause de l'instabilité des recettes qu'elle entraîne et de la politique fiscale en vigueur, les ressources sont insuffisantes pour amorcer un développement véritable.

5) Enfin parce qu'il n'y a pas de politique intégrée des activités des entreprises appartenant à des expatriés (qui transfèrent l'essentiel de leur chiffre d'affaire à l'étranger) dans un programme planifié en faveur du développement interne, les PVD contribuent de la sorte largement à l'enrichissement des pays développés.

Face à de telles nuisances dues à la détérioration des termes de l'échange, à l'égard des économies du sud, il est de notre devoir de faire des recommandations à la mesure du phénomène.

- 1) Stabilisation des recettes d'exportation
- 2) Augmentation proportionnelle des prix des produits d'exportation et des prix des biens d'équipement
- 3) Affectation des recettes d'exportation à des fins de développement. Elles attestent de ce que le meilleur taux d'échange reste à trouver.

2- Le taux de change

Le change, c'est l'expression d'une monnaie par rapport à une autre, c'est le rapport de valeur entre deux monnaies ou encore le prix effectif et variable d'une monnaie. Comme les autres marchés, le change est soumis à la loi de l'offre et de la demande de devises. A certaines périodes de l'année, il arrive que les monnaies se livrent de farouches batailles dont le seul but est de révéler la monnaie qui marquera le pas sur les autres pour devenir la référence internationale. Afin de réduire les dérives desdites batailles dont notamment la fixation de n'importe quel prix, la Communauté Economique Européenne (CEE) devenue



l'Union Européenne (UE) qui avait pris conscience du danger fit recours à une stratégie dite serpent monétaire adapté à la communauté et instaurant des marques autour de taux centraux.

Mais il faut le dire, malgré les mérites et performances enregistrés par le serpent communautaire et les différentes monnaies qui la composaient, celui-ci n'a pu résister à différentes secousses monétaires survenues et aux phénomènes monétaires que sont la dévaluation, les fluctuations, ou les flottements qui continuent de caractériser le monde des changes. Ainsi des monnaies comme la lire (Italie), le livre sterling (Britannique), le franc français ou encore le Yen (Japonais) surtout le mark (Allemand), monnaie leader du serpent communautaire qui pouvait talonner voire concurrencer le Dollar Américain (référence internationale) finissait par perdre le terrain, des réévaluations fructueuses mais de courte durée. Cependant il arrivait que ce soit le dollar qui entre en difficulté, subit les effets du serpent communautaire, du Watergate, de l'embargo pétrolier ou simplement la loi du marché. Tel fut le cas en juillet 1973 où il chuta au point qu'on parla de déclin du dollar par rapport aux autres monnaies européennes notamment vis-vis du franc suisse (10% de dépréciation) et du mark Allemand et Franc Français (9%). L'irruption de l'EURO comme monnaie commune de l'Europe est justifiée par l'incompétence du serpent communautaire face à la dictature du DOLLAR américain.

Par ailleurs, la vie d'une monnaie connaît toujours des périodes de hausses et des périodes de chutes. Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que lorsqu'une monnaie enregistre une bonne position par rapport à une autre monnaie donnée, c'est qu'elle perd un peu de sa valeur qu'un autre côté c'est-à-dire par rapport à une autre monnaie, c'est ce qui fait dire DIABATE Moustapha qu'il est quasi impossible de trouver un taux valable sur tous les fronts de change et donc un taux universel, le meilleur taux capable de résister durablement aux fluctuations des marchés du change.

Mais en tout état de cause, au terme de toutes ces compétitions, le dollar est la monnaie qui se repositionne plus sûrement en tête du peloton sur les marchés financiers, seul ou avec l'aide de ses partenaires commerciaux que sont le Japon, le Canada et aujourd'hui la Chine. Les effets positifs et immédiats d'une telle position, c'est que son économie respire la bonne santé à travers des améliorations sensibles de sa balance de paiement et de la balance de base qui enregistraient tous des excédents commerciaux.



Comment expliquer cette performance de l'Amérique et de son dollar. Il faut répondre et conclure sans ambages que les USA mieux que ses partenaires savent créer, entretenir et perfectionner leur appareil productif à la mesure de leurs ambitions nationales et internationales. Les pays africains comme ceux de la zone FCFA dont la monnaie est un appendice de la monnaie européenne (EURO) par l'intermédiaire du Trésor français sont les premières victimes de cette opiniâtre lutte économique et monétaire internationale.

3-Le taux d'intérêt

Le taux d'intérêt est un élément stratégique de politique de développement dans les pays à économie libérale. Il se définit comme le loyer de l'argent prêté, c'est-à-dire la rémunération du bailleur d'argent de production ou de consommation, gouvernement ou entrepreneur. C'est un placement de capital qui se calcule généralement en pourcentage par an. Il varie beaucoup parce que sa détermination dépend de plusieurs facteurs.

Les facteurs déterminants du taux d'intérêts

1. Le taux d'intérêt, à l'image notamment du marché du change et de l'échange, varie en fonction de la loi de l'offre et de la demande régissant la conjoncture de l'économie internationale. Ainsi, plus l'offre d'argent disponible pour le prêt est faible, plus les gouvernements et entrepreneurs paient cher et plus les gouvernements qui pratiquent des taux d'intérêts ainsi élevés enregistrent un afflux de capitaux. Le taux d'intérêt est commandé aussi par la confiance en la monnaie nationale, la durée du prêt, les risques monétaires tels que l'éclosion monétaire, la dévaluation, les mesures de fixation du taux d'intervention de la banque centrale sur le marché international puisque celles-ci tendent soit à stimuler soit à freiner l'activité économique.

2. En outre, le taux d'intérêt dépend également de la stratégie de développement économique et social adoptée par les autorités politiques des pays concernés et de l'état des finances publiques de ses relations économiques, comment ?



Si le budget des administrations publiques est déficitaire par exemple, les Etats sont obligés de recourir à des emprunts obligatoires nécessaires à la réalisation des besoins de développement économique mais dont les taux sont souvent trop élevés pour les petites économies du tiers-monde.

Le coût du crédit et ses conséquences

Les pays du tiers-monde sont les mieux placés pour parler du coût du crédit et de ces conséquences car présenté de plus en plus à tort ou à raison comme un moteur de croissance et accélérateur de développement, de résolution des problèmes de développement dans ces Etats. Un service qu'il paie cher et même très cher dans la mesure où :

Lorsque le taux d'intérêt est en hausse et c'est souvent le cas, il augmente, modifie plus ou moins le coût et les projets d'investissement de façon profonde et substantielle laissent les grandes unités et sociétés seules capables d'y résister parce qu'ils disposent des marges de manœuvre suffisante pour user du jeu de la hausse des prix pour rentrer dans leur fond et réaliser des bénéfices au grand dam des petites unités ainsi réduites à des activités à pertes.

Confrontés à de telles conséquences liées à la hausse du taux d'intérêt, l'on comprend pourquoi les responsables politiques du tiers-monde recherchent avant tout les taux les plus bas et fixes qui engendrent des frais d'intérêts et services moins onéreux et des plus avantageux. Mais dans l'ensemble, selon les chiffres et prévisions relevés par l'étude, les pays du tiers monde devront faire face à des services de crédit de plus en plus coûteux et générés à cause du système monétaire international lui-même. La dette est une catastrophe pour l'humanité, maintenant dans la plus extrême pauvreté des contrées possédant pourtant d'importantes richesses matérielles et humaines. Une tragédie sous-jacente, qui provoque en aval une multitude de drames insupportables. Mais cette tragédie n'est pas arrivée toute seule comme survenir un tremblement de terre ou un cyclone dévastateur. Elle est la conséquence de choix géopolitiques bien précis. Surtout elle est un puissant mécanisme de subordination des pays du sud, un nouveau colonialisme en somme. (De Ruest, 2010).

Exemple : Coût totale de la dette du tiers-monde : 1980 à nos jours



Dates	Montant total de la dette	Remboursement
1980	615 milliards \$	
1981/1982	Les taux d'intérêts passent de 6% à 16%	Pour pouvoir rembourser leur dette, les pays du Sud doivent emprunter à nouveau.
1985	La dette est renégociée	Rééchelonnement de la dette sur 20 ans.
De 1982 à 1998	Le montant de la dette extérieure est en 1998 : 4 fois plus élevée qu'en 1982.	Les pays du Sud ont ensemble remboursé 4 fois ce qu'ils devaient. Chaque année, les pays du Sud remboursent près de 200 milliards \$.
1998 à aujourd'hui	Le montant de la dette est : supérieur à 2 000 milliards \$	La situation est impossible pour les pays endettés.

Source : Banque Mondiale, 2010

Si avec les taux d'intérêt élevés, les pays du tiers-monde sont condamnés à sacrifier leurs populations en abandonnant les projets d'intérêt collectif ou de projet de développement qui sont porteurs du bien-être social des peuples.

4- Le Taux de Pression Fiscale (TPF)

Le TPF est l'ensemble des mesures gouvernementales mises au point par les autorités politiques des pays industriels et autorisant une perception de taxes et impôts sur le revenu des personnes physiques, sur les bénéfices (impôts directs) ou sur les chiffres (impôts indirects). Conscient de l'écueil considérable qu'il constitue pour les exportations des pays du tiers-monde, la CNUCED a attiré l'attention de la communauté internationale sur cet état de fait en vain. Quel est le poids de la pression fiscale pour les pays en démarrage économique ? Et quels en sont les enjeux ?

Le taux de pression fiscale appliqué par les pays développés aux produits de base et manufacturés en provenance des pays en démarrage économiques et qui doivent entrer sur



leurs marchés est élevé. A cet effet une étude prévisionnelle effectuée sur l'évolution du taux de fiscalité appliqué au contribuable, personne physique et à l'exportateur des pays du sud vers les Etats de la CEE a permis de constater qu'entre 1960 et 1990, le taux d'impôt du contribuable s'est accru de 36 fois plus ; c'est dire qu'il double chaque année pendant que les consommations des ménages s'amenuisent ou stagnent.

Les enjeux de la pression fiscale

Que gagne t- on à pratiquer la pression fiscale ou que perd-on à la subir ?

-Les prélèvements fiscaux sont un des principaux moyens dont disposent les Etats pour satisfaire à leurs besoins d'investissements publics.

-La pression fiscale consolide le protectionnisme économique pratiqué par des Etats industriels.

-Contre les PVD, la pression fiscale constitue une arme dont les effets sont suicidaires pour leurs économies ; la pression fiscale élevée amenuise les recettes d'exportation

La consommation des ménages freine l'initiative privée en matière d'investissement d'exportation des pays du sud en même temps qu'elle compromet toute possibilité d'échange économique et sociale équitable entre les pays du sud et ceux du nord affectant ainsi toute l'économie nationale de ces pays en démarrage économique.

On voit la fiscalité doit servir des objectifs souvent contradictoires, il apparaît donc impérieux de trouver le juste taux de pression fiscale c'est-à-dire le meilleur taux applicable à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays industriel. Tel est encore une fois le cri d'alarme des humanistes comme DIABATE Moustapha. Ce dernier a dégagé déjà des pistes de solutions dans ce sens. Sa position est toujours d'actualité.⁵

Vision pour un juste taux de pression fiscale

Un juste taux de pression fiscale doit être celui susceptible d'aider au démarrage économique effectif et efficient des pays en voie de développement par une solidarité existant entre le paysan Africain qui finance l'équipement du citoyen tout comme le citoyen prend à son compte certaines charges du rural.

⁵ DIABATE Moustapha, *Modèle Ivoirien de développement*, Université de Paris Sorbonne, 1974, P 216



Rechercher le juste taux passe également par la structure fiscale en Europe. Il s'agit de faire en sorte que la valeur de l'imposition cesse d'être supérieure à celles des matières premières en provenance du 1/3 monde afin de favoriser la consommation de ses denrées principales à l'intérieur du continent européen. Une telle initiative relèvera sans aucun doute les prix aussi bien en faveur des pays consommateurs que des pays producteurs ; c'est-à-dire un partage plus juste des avantages du commerce international, aujourd'hui plus bénéfique pour les pays industrialisés dont la puissance leur permet d'imposer à leurs partenaires économiquement faibles une politique fiscale qui entretient le sous-développement.

5-Le Taux de profit

Le taux de profit pose problème uniquement dans son montant. Quant au profit lui-même, il est reconnu comme l'un des moteurs indispensables à toute politique de croissance économique et s'appréhende comme le bénéfice financier que le spéculateur entend réaliser à l'écoulement de ses produits de base sur le marché international, au travers des différentes bourses internationales de matières premières existantes (Lomé, Paris, New York, etc.). Il est élevé et réalisé dans des conditions fortes défavorables pour les pays producteurs desdits produits de base.

En effet, la nature des conventions sur le commerce de matières premières et le mécanisme boursier s'y prête, spéculateurs et inflationnistes à souhait, leur responsabilité dans les déficits des économies des pays industrialisés et singulièrement des PVD n'échappe plus à personne. Mais au regard des volumes de transactions effectuées dans les bourses et l'enjeu financier qu'ils entretiennent, l'on comprend aisément pourquoi les campagnes de dénonciation notamment sur la notion de profit ne pouvaient retenir l'attention ni interpellier les consciences. Or devant une définition imprécise du profit, les auteurs donnent libre court à leur imagination en privilégiant soit les charges d'exploitation au détriment des produits soit au contraire, ils accordent une importance accrue au produit lui-même au détriment des charges et ce, en fonction des besoins de la cause qu'ils poursuivent ou de l'intérêt en jeu.

Les victimes, bien sûr, ce sont les paysans producteurs de produits de base qui finalement, sombrent dans la démotivation. En outre, le niveau du taux de profit sur les bourses est également perçu comme une performance confirmant réussite économique et



technologique sous d'autres cieux. La bourse de New York, en tête du peloton de 1973 à 1976, ne traduisait que les actions des grandes firmes Américaines qui riment avec puissance économique.

En toute évidence, le mécanisme boursier bâti par des Etats industrialisés, mais malheureusement sur les souffrances des pays dont le sort dépend de leur politique économique. Comment repenser donc la spéculation boursière sur les matières premières et le taux de profit pour des perspectives plus optimistes de développement dans le tiers monde ? Telle est la problématique qui se dégage et auquel il faut apporter des éléments de réponses :

- Réduction du taux de profit ou suppression pure et simple des taux d'imposition ou du montant des charges par des actions vigoureuses sur les éléments stratégiques qui interviennent dans la formation des prix des produits de base sur le marché international comme par exemple ceux de la vente de cacao que voici :

- Le coût des matières premières

- Le prix CAF

- Le droit de douane

- Les frais d'acheminement jusqu'à l'usine

- Le coût de transformation

- La marge brute pour chocolatier

- Le prix de vente des grossistes

- La marge de distribution, de détail etc.

- Entreprendre des réflexions et continuer les recherches nécessaires à la détermination du meilleur taux de profit, c'est-à-dire celui susceptible de donner le maximum de satisfaction à tous les partenaires en coopération économique internationale.

6-Le Taux d'endettement

Tous les pays du monde ainsi que les acteurs (personnes physiques et morales) ont recours aujourd'hui à l'emprunt pour bâtir leur économie respective. Le coût des dettes qu'ils



accumulent à cet effet et les solutions offertes à l'endetté et à sa charge financière qui ne sont que des possibilités de rééchelonnement ou de consolidation par de nouveaux emprunts font dire à certains auteurs et à bien d'autres experts que : « notre monde est celui de l'économie de l'endettement », un acte devenu normal et décent dans tous les milieux humains et espaces économiques.

Mais la difficulté réside dans l'inégalité réelle existant dans les méthodes de recouvrement de créance d'une catégorie de pays à une autre, en ce qu'elles sont plus souples voire inexistantes à l'égard des Etats développés qui sont pourtant les plus emprunteurs tandis que les Etats économiquement faibles du tiers monde doivent faire face à des procédés sournoisement coercitifs. Quels éléments concrets soutiennent le constat ?

A travers des chiffres édifiants, nous voyons comment à l'image de l'Amérique de Reagan des années 1980 et plus récemment OBAMA à propos de la crise de l'habitat en 2009-2010 et la quasi-totalité des grandes puissances supportent le déficit comme « une partie intégrale de leur système économique » alors que pendant des dizaines d'années, les Etats affichaient pour la plupart des budgets excédentaires et des situations monétaires d'une stabilité spectaculaire. La fixité des taux de change Yen/dollar et Franc Suisse/ Dollar par exemple ne manquait d'être qualifié de divin. Mais aujourd'hui les choses sont loin de cette époque.

Pays développés et sous développés sont autant soumis à la loi de l'endettement (cf. extrait de l'état de déficit budgétaire en pays développés et sous développés en 1983-1984 en annexe). Les USA sont en tête d'affiche des pays développés pendant que le Brésil et le Mexique tiennent le peloton des pays sous développés dans les proportions différentes ; certainement à cause des capacités objectives de remboursements différentes. Mais il ne fait aucun doute, que toutes les statistiques économiques et financières sont déjouées.

Les dettes sensées redynamiser les appareils de production et stimuler les exportations pour offrir des possibilités de liquidation des emprunts n'atteignent pas les objectifs escomptés:

-Se bornant à financer plutôt la consommation courante des nations, elles génèrent des profits seulement et encore pour les Etats industrialisés qui pourvoient le tiers-monde en biens



d'équipements et articles de toutes sortes sans perspectives de développement à l'horizon pour les populations de cette partie du monde.

-Sur le marché, une augmentation d'un pour cent (1%) du taux d'intérêt en dollar correspond automatiquement à 5 milliard par an au taux sur les emprunts du tiers monde. Pendant ce temps les USA maîtres de DTS n'ont qu'à trouver la meilleure formule de manipulation du papier vert pour éponger leur dette et cela si seulement ils optent "aimablement" de mettre en veillesse l'exploitation de leur puissance militaire et technologique à l'encontre des créanciers peu coopératifs.

Dans cette grisaille d'endettés et de mesures de recouvrement discrétionnaires, l'Afrique mérite mieux et doit même bénéficier de mesures de soulagement spéciales. Ce continent à qui le système économique mondial n'offre que des chances hypothétiques d'assainissement de sa situation économique particulière a de plus en plus d'emprunt pour survivre alors que les créditeurs se font de plus en plus rares. C'est dans ce sens qu'il faut également comprendre et saluer la nécessité d'un "consensus sur la priorité à accorder à l'Afrique" formulée par Joseph Wheeler, alors président du comité d'aide au Développement (CAD) et de l'OCDE (Organisation de Coopération pour le Développement Economique). Mais la proposition suscite des interrogations qui appellent des réponses concrètes, capables de permettre d'évaluer la valeur des priorités auxquelles elle peut s'attendre pour se libérer des chaînes de l'endettement. Comment comprendre la priorité à donner à l'Afrique dans le sens d'une meilleure gestion des pays du sud, lourdement endettés aujourd'hui ? (1000 milliards pour l'ensemble des pays du sud et 200 Milliards pour le seul continent Africain).

La priorité à l'Afrique signe-t-elle la fin de l'indexation des emprunts du tiers-monde sur l'euro dollar ? Verra-t-elle la réduction des taux d'intérêt, et l'accroissement des flux de leurs ressources nettes pour un meilleur taux d'endettement ? La capacité de consommation exceptionnelle de l'Afrique va-t-elle insuffler un nouveau dynamisme à la solidarité internationale ou alors elle continuera d'entretenir la situation de subordinations économiques qui semble devenir son destin ?

II- L'intégration des espaces décisionnels et innovants pour la dignité des peuples et le développement



L'intégration des espaces décisionnels et innovants est l'application de la solidarité des peuples qui visent la réalisation du développement endogène. Elle prend en compte toutes les potentialités des localités les plus proches et procèdent par cercles concentriques jusqu'à la satisfaction totale des besoins exprimés. Elle permet la valorisation des données scientifiques, techniques, socioéconomiques, culturelles et spirituelles propres de chaque espace habité par des humains dans sa quête de la dignité. Ces espaces en question favorisent l'innovation pour les groupes sociaux. Ils permettent d'améliorer les facteurs d'adaptation aux innovations. Aussi, introduisent-ils des progrès techniques et sociaux tout en minimisant les impacts négatifs des transformations réalisées. Ce sont de véritables pôles de décisions qui traduisent la dynamique des peuples. Son objectif est la délocalisation aussi bien intellectuelle que pratique de toute collectivité humaine. Avec l'intégrative des espaces décisionnels et innovants, le développement suppose que chaque nation réalise le minimum vital pour ses citoyens.

Dans sa dimension économique, l'intégration prône la mobilisation des ressources endogènes en vue d'une industrialisation efficiente et accélérée de l'Afrique. Contrairement aux industries implantées sur le continent africain qui sont pour la plupart l'œuvre des capitaux étrangers qui privilégient l'intérêt de leur pays d'origine, les industries endogènes sont le fruit du génie créateur des africains eux-mêmes. La réalisation de celles-ci sera possible grâce aux ressources financières nationales, interafricaines. L'industrialisation endogène en question ne peut résister et subsister à la concurrence des puissances industrielles que si elle est soutenue par une monnaie africaine qui est le socle de la souveraineté des Etats africains et de celle du continent tout entier.

Les ressources énergétiques, minières, agricoles ne seront pas bradées à vil prix mais désormais, elles seront mises au service des peuples africains. Elles garantissent la valeur de la monnaie africaine. Parler de la monnaie africaine, c'est évoquer la création d'une institution émettrice de monnaie, c'est-à-dire, de la banque centrale africaine qui assumera pleinement le rôle d'institution de souveraineté africaine. Il est primordial de constituer un fond pour le financement des projets.

Conclusion



La solidarité internationale manifestée actuellement dans les organisations internationales (ONU ; UNICEF, PNUD) est synonyme de la solidarité entre les nouveaux rabatteurs et les héritiers des maîtres colonialistes. Cette solidarité vise à maintenir un ordre pacifique permettant aux détenteurs du système économique international de s'approvisionner en matières premières pour leur industrie et de pérenniser l'écoulement des produits de leur industrie dans le reste du monde. Des taux intervenant dans l'analyse économique qui sont censés être au service de l'épanouissement de toutes les nations, contribuent à la pérennisation de la misère dans les pays pauvres du Sud. Dans leur ensemble, les taux concernés constituent aux mains des nations industrielles puissantes, un outil redoutable d'asservissement des peuples des pays les moins avancés. L'intégration des espaces décisionnels et innovants est une démarche nécessaire qui vise la réalisation du développement endogène.

L'intégration bien menée a la capacité de corriger les effets pervers de la domination économique véhiculée par la division internationale du travail pour construire un monde plus juste et plus viable.

Bibliographie

- BOUQUET (C), *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, édition Armand Collin, Paris, 2005.
- CIPOLLONE (N) : *G7 et la dette du Tiers Monde*, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 1996.
- DE BERNIS (J) « Relations économiques internationales », in *Revue économique*, Vol 30, Numéro 3, 1979.
- DIABATE (M) ; *Le modèle Ivoirien de développement*. Thèse Doctorat d'état, Panthéon-Sorbonne 1974.
- RIGHI (F) : *La pression fiscale et ses incidences économiques et sociale*, <http://www.bordj.info/spip.php?auteur> 3, 2008.
- HAREL (X) ; *Afrique, Pillage à huit clos*, édition, Fayard, Paris, 2008.
- LATOUCHE (S) ; *Décoloniser l'imaginaire. La pensée créative contre l'économie de l'absurde*, édition l'Aventure, Paris 2008.
- MILLET (D), *La tragédie de la dette*, CADTM, Janvier, 1999.
- Nouveau Dictionnaire Etymologique*, Larousse, Paris 1971.



Revue Baobab: numéro 9

Second semestre 2011

PLATTEAU (J.P) *Capitalisme et Schizophrénie*, édition Minuit, 1980.

ROOZEN (N) et VANSDER Hoff (F): *L'aventure du commerce équitable*; édition JC Lattes Montreuil, 2002.